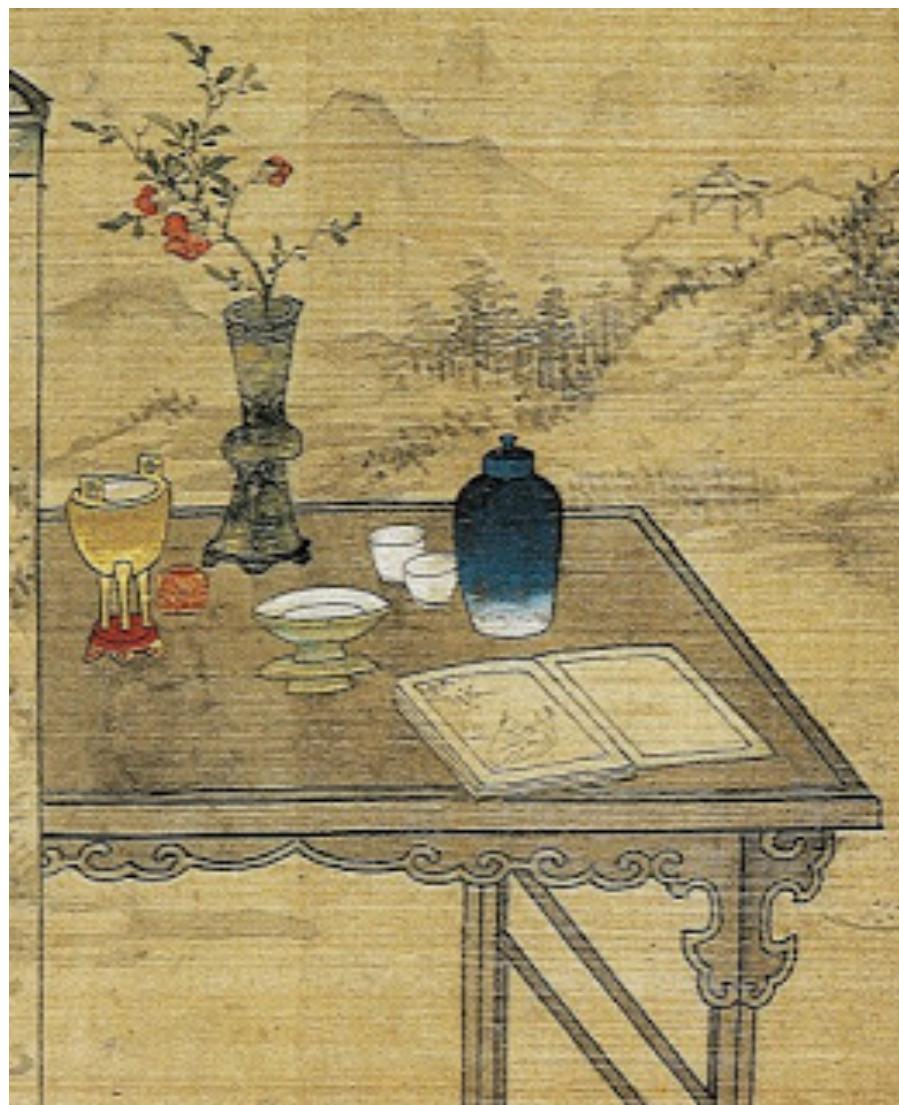


LAURA
LEGUE

LA PULSOLOGIE EN MTC



Sous l'Egide du CERMA
| Centre d'Etudes et de Recherches sur les Médecines Ancestrales
www.cerma.fr

2 JOURS DE FORMATION EN PULSOLOGIE PAR LAURA LÈGUE

Du Samedi 16/11/2019 au Dimanche 17/11/2019

Sanary-sur-Mer (83)

Sous l'égide du CERMA

Centre d'Études et de Recherches sur les Médecines Ancestrales

www.cerma.fr

Laura Lègue,

Auteur et enseignante, chercheur en Médecine chinoise.

Laura Lègue propose une vision claire des techniques de prises et de traitement des pouls. Cette formation constitue un pan très important de la connaissance en acupuncture. Elle est essentielle à tous les autres systèmes d'acupuncture classiques ou modernes. Sur un plan pratique, cette formation permet d'appréhender concrètement les différentes techniques de prises de pouls et de poser un bilan énergétique efficace.

L'objectif de cette formation est :

1. Comprendre et poser un diagnostic énergétique par la prise des pouls
 - a. les vingt-huit formes de pouls et leurs répartitions
 - b. les pouls des grands méridiens
 - c. les pouls des foyers
2. Comprendre et appliquer les traitements adaptés pour chacune des 28 formes de pouls, des pouls des grands méridiens et des foyers
3. Faire la différence et définir un traitement adapté selon les typologies de pouls (locaux, envahissants)
4. Comment faire un bilan énergétique efficace en tenant compte des pouls et des blocages éventuels des foyers et des axes.
5. D'utiliser les techniques de déblocages des pouls, des foyers et des grands méridiens

Comment retrouver rapidement un pouls conforme à la saison

Prix de la formation : 150 € par jour soit 300 € pour les deux jours, possibilité d'échelonnement

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter directement Laura à : laura.legue@free.fr

Lieu : Sanary-sur-Mer (83), le lieu exact vous sera communiqué après la réception de votre inscription

Ce prix ne comprends pas l'hébergement ni les repas

Une liste d'hébergements possibles vous sera communiquée



BULLETIN D'INSCRIPTION

ASSOCIATION RÉSONANCES & CERMA

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES MÉDECINES ANCESTRALES
WWW.CERMA.FR

Je souhaite m'inscrire à l'atelier:

- La Pulsologie en MTC** par Laura Legue sur Sanary-sur-Mer (83)
Du Samedi 16/11/2019 au dimanche 17/11/2018: je joins un chèque de 100 euros d'arrhes *
 - Je souhaite bénéficier d'un règlement en 2 fois, je joins un chèque de 100 euros d'arrhes **
Un tarif préférentiel est proposé à toute personne ayant déjà bénéficié de la formation : nous contacter
 - Je suis adhérent(e), mon numéro d'adhésion:
 - J'adhère à l'association, nécessaire pour toute inscription aux ateliers et je joins un chèque de 15 euros à l'ordre de Résonances. Le règlement peut s'effectuer sur place.

Attention places limitées ! vous pouvez vous pré-inscrire par email: grenatdavid@gmail.com .

Bulletin à nous retourner : Association Résonances - 15, rue Félix Pijaud 83110 Sanary-sur-Mer

Nom _____ Prénom _____

Adresse

Tél.

Prénom

@

Signature:

☞ Une confirmation et une feuille de route vous seront envoyées après réception de votre paiement. Une facture et un certificat de fin de formation vous seront délivrés.

* à l'ordre de Laura Lègue, les arrhes ne sont pas remboursables hormis pour raison de santé (par certificat médical), le complément de 200 euros vous sera demandé à votre arrivée.

** à l'ordre de Laura Lègue, les arrhes ne sont pas remboursables hormis pour raison de santé (par certificat médical), le complément de deux chèques de 100 euros chacun vous seront demandés à votre arrivée, ils seront débités en chaque début de mois.

ASSOCIATION RÉSONANCES



Identification R.N.A.: W832004738

15, rue Félix Pijaud
83110 Sanary-sur-Mer

REGLEMENT INTERIEUR

Déroulement de(s) la journée(s)

Il est souhaitable que les participants arrivent à l'heure. Les participants peuvent enregistrer les informations données à l'aide d'un magnétophone et prendre des photographies après accord de l'intervenant.

Programme et horaires

Le programme est donné à titre indicatif sous réserve de modifications en vue d'améliorer son contenu. Les horaires sont susceptibles de modifications en fonction des nécessités et des contraintes matérielles; ils sont en général pour le vendredi de 9h30 –12h30 / 14h30 –18h00 samedi de: 9h00 –12h30 / 14h30 –18h00 et pour le dimanche de: 9h00 –12h30 / 14h30 –17h00.

Pour toutes autres organisations se référer au bulletin d'inscription.

Les lieux de stages ou réunions peuvent être à tout moment déplacés selon la nécessité de l'organisation dans un rayon de 50km autour du lieu de stage initialement prévu.

Responsabilités

L'association Résonances et les intervenants associés ne sont pas responsable du vol de matériels et d'affaires appartenant aux stagiaires dans l'enceinte des lieux des cours et réunions. Toute dégradation volontaire ou involontaire sera assumé financièrement par le responsable de l'atelier lequel pouvant se retourner vers les auteurs des faits.

Conditions d'admission

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée, et dans la limite des places disponibles. L'association se réserve le droit de refuser une candidature sans y apposer une justification écrite. Si votre inscription est refusée, vous en serez informé par courrier ou par courriel. L'association, par sa Présidente et/ou Secrétaire-Trésorier se réservent le droit également d'exclure des cours et de l'association toute personne ne se conformant pas au dit règlement.

Dates des cours

Les dates choisies pour les différents cours et réunions ne sont pas contractuelles; elles peuvent être modifiées en cours d'année en raison d'impératif indépendant de notre volonté.

Paiement

Des arrhes peuvent être demandées pour confirmer votre inscription. Le montant total sera dû 5 jours avant ou lors de la date de celle -ci. Les frais des réunions ne couvrent pas le transport, l'hébergement et selon les cas les repas pris au cours de la journée ou du week-end.

Fait **en double exemplaire** à:....., le :/...../20.....

NOM et Prénom:

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »